



Paris, le 25 novembre 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

MIEUX ACCOMPAGNER LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES : RENFORCER L'ARTICULATION ET LA COORDINATION DES ACTEURS SUR LE TERRAIN

En janvier 2024, les directions régionales et délégations départementales aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE, DDFE) de la région Auvergne Rhône Alpes et du Rhône ont développé une stratégie départementale systémique et collaborative pour renforcer la détection, l'orientation et la prise en charge des femmes victimes de violences.

L'objectif : améliorer l'articulation entre les acteurs — services de santé, justice, social, éducation, sécurité — afin d'**agir de façon plus coordonnée dans les territoires sur l'accompagnement, le suivi et la prise en charge de ces femmes.**

Une démarche régionale inédite en Auvergne-Rhône-Alpes, des outils répliquables dans l'ensemble des territoires

Première étape : la mobilisation d'une soixantaine de professionnels et acteurs de terrain de la métropole lyonnaise afin de créer un réseau et de mieux identifier le champs d'action de chacun dans la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales.

Seconde étape : la co-construction d'outils visant à fluidifier l'articulation entre acteurs, initiée par la DDFE du Rhône, avec le Lab Archipel¹ et l'appui du [pôle design public](#) de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP).

Le résultat ?

> Une **modélisation du parcours de 3 femmes** – Élise, Maria, Léa – élaborés à partir de témoignages pour permettre aux professionnels de visualiser le parcours du point de vue de la femme, étape par étape, de repérer les signaux et de comprendre la complexité des violences. Chaque parcours met en lumière des enseignements sur les moments cruciaux, comme la sécurisation de la victime et la prise en charge des auteurs (Élise), l'impact des cyberviolences et le rôle de l'entourage (Léa), ou la détection en milieu scolaire et l'accompagnement à la coparentalité après procès (Maria). Ces parcours permettent aussi de faciliter la compréhension du rôle de chaque acteur et d'identifier les limites dans leur accompagnement, générant des ruptures dans la prise en charge.

> Une **cartographie des acteurs et dispositifs** de la métropole de Lyon qui recense l'ensemble des acteurs (santé, justice, social, etc.) intervenant en contact direct ou indirect avec la victime, les enfants ou l'auteur.

Modélisés à partir des réalités vécues sur le territoire Lyonnais, ces parcours sont généralisés **pour être aussi utilisés comme support de médiation dans d'autres territoires**. Actuellement **une quinzaine de département ont montré leur intérêt ou ont adapté cette démarche** aux spécificités de leurs territoires pour renforcer la prise en charge coordonnée des femmes victimes de violences.

¹ Laboratoire interministériel d'innovation publique rattaché à la préfecture de région



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction interministérielle
de la transformation publique

2 ans après le lancement de ce projet, plusieurs évolutions visibles

- Sur le territoire du Rhône, les outils développés facilitent **l'échange des professionnels avec les auteurs** pour repérer les violences intrafamiliales et améliorent l'orientation pour leur prise en charge.
- Les enfants victimes de VIF sont considérés plus systématiquement comme co-victimes par les acteurs de la prise en charge et **leur accompagnement s'est renforcé**.
- Les outils créés ont permis de former et sensibiliser certains acteurs de 1^{ère} ligne. En effet, ceux qui sont les premiers à recueillir la parole d'une femme victime de violences (élus locaux, médecins, sages femmes, avocats, assistantes sociales du secteur de l'éducation, etc.) sont ainsi **mieux préparés** à détecter les signaux faibles et à accompagner ces phénomènes de violences.



Sonia Germain, Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité du Rhône insiste également sur les nouveaux outils d'information et de sensibilisation déployés : *« Les travaux avec la DITP ont permis de fédérer les acteurs et d'enclencher une dynamique. Afin de la maintenir, la préfecture du Rhône lancera très prochainement un podcast qui aborde le cycle des violences et les dispositifs de prise en charge pour les victimes comme pour les auteurs. Elle prévoit aussi, plusieurs fois par an, un webinaire d'1h à destination des acteurs territoriaux pour sensibiliser et présenter les outils. »*

« Ces parcours sont des outils de compréhension commune du vécu des femmes, construits sous forme de récits pour être accessible à tous. Ils ont été conçus pour être utilisés localement en support d'interaction afin de faciliter l'interconnaissance et la co-construction entre acteurs d'un territoire. Ils peuvent être utilisés pour partager de l'information, sensibiliser ou former les professionnels mais également soutenir et faciliter la coconstruction d'une stratégie départementale ou régionale »,

Sandrine Pirolles, pôle Design public, DITP



[Retrouvez les outils et plus d'informations ici](#)

À propos de la direction interministérielle de la transformation publique (DITP) :

La DITP pilote le programme de transformation publique défini par le Gouvernement pour une action publique plus proche, plus simple et plus efficace. Elle coordonne et appuie l'action des administrations autour de cinq objectifs : assurer le déploiement effectif des priorités de l'action gouvernementale, territorialiser l'action publique, et améliorer l'efficacité, la qualité et l'accessibilité des services publics, simplifier la vie des Français et des agents publics, aider les administrations à réussir leurs transformations.

Contact presse DITP

Caroline Marcel Orzechowski – 06 40 67 33 62 – presse.ditp@modernisation.gouv.fr